

Emmanuel Macron coupe sèchement la morphine aux militaires et la réduit doucement aux collectivités territoriales...



Après la douche froide administrée aux Armées, quel régime pour les collectivités locales (communes, départements, régions, métropoles), accusées d'avoir fait gonfler de manière très excessive la masse des fonctionnaires au cours des dernières décennies, et de contribuer largement au déficit des finances publiques ?

Avec Anita
Hausser

A l'inverse des Armées auxquelles une augmentation des crédits avait été promise, les élus, dans le collimateur de la Cour des Comptes, connaissaient la philosophie des discours qui allaient leur être tenus: "Economies", 10 milliards à trouver pendant le quinquennat 2017-2022, et "Réformes". Ils avaient pu faire passer leur message avant la Conférence des Territoires convoquée à l'instigation d'Emmanuel Macron : oui à un "pacte financier", ou plus largement un pacte de confiance, mais pas de nouveau "big bang territorial" à l'image de celui qui a transformé la carte des Régions de France sous François Hollande. Ils avaient eu l'occasion de le dire à l'occasion de diverses rencontres à Matignon et à l'Elysée .Le président du Sénat Gérard Larcher l'a répété à deux reprises en introduisant successivement le Premier Ministre le matin et le Président de la République l'après-midi. Il avait une petite chance d'être entendu dans la mesure où on ne manie pas plus six cent mille élus locaux comme les militaires , soumis à la loi du silence. Gérard Larcher a eu beau alerter que les "élus locaux n'en peuvent plus", la première salve a été assénée par Edouard Philippe, qui a annoncé que ce ne seraient pas dix mais treize milliards d'économies qui seraient réclamées aux collectivités locales en cinq ans. "Nous devons diminuer notre montant de dépenses publiques", a-t-il asséné.

Une fois ce choc encaissé, ils ont attendu Emmanuel Macron qui a confirmé le montant mais a assorti cette demande d'une série d'annonces qui exaucent une partie de leurs souhaits. Il n'y aura pas de big bang territorial mais de la souplesse pour les départements qui voudront fusionner, voire pour ceux qui pourraient se fondre dans une métropole. Il n'y aura pas non plus de fermeture de classes dans les zones rurales. On va se préoccuper de la revitalisation des centres villes qui dépérissent ...

Evoquant les normes honnies par les élus, le chef de l'Etat a annoncé l'adoption du système "deux pour un " (pas de nouvelle norme adoptée sans suppression de deux normes anciennes) ; ainsi que la couverture du très haut débit pour tout le pays dès 2020 (-elle avait été promise pour 2022, mais explique Emmanuel Macron " je sais que j'aurai encore 2021 pour rattraper les retards", a-t-il déclaré sous les rires avant d'ajouter plus gravement "la fracture numérique est la première chose qui nourrit les extrêmes"). A cela s'ajoute une loi d'orientation des mobilités, pour revoir la politique des transports, notamment de proximité, la création d'une Agence Nationale de la Cohésion des Territoires, et la décision de réunir la Conférence des Territoires tous les six mois. S'il se montre inflexible sur la suppression de la taxe d'habitation, "un impôt injuste " selon lui, qui prive les collectivités locales d'une grande partie de leurs ressources, il annonce une refonte de la fiscale locale ,et laisse entrevoir la possibilité de reverser une partie de l'impôt national (CSG ou CRDS qui sont progressives), aux collectivités locales et laisse entendre que le RSA ne sera plus à la charge des départements mais sera recentralisé, ce que les départements réclament précisément . Cette série d'annonces fait que les réactions des élus locaux ont été beaucoup plus nuancées que ce que l'on pouvait attendre a priori. Si Olivier Dussopt, président de

l'Association des petites villes qualifie le montant de treize milliards d'in juste " et si François Baroin, le président de l'Association des Maires de France a déclaré : "Nous ne sommes pas favorables à ces 13 milliards de baisse. Nous ne l'étions déjà pas quand Emmanuel Macron n'en annonçait que 10. On ne peut pas s'essuyer une nouvelle fois les pieds sur les collectivités locales", le président de l'AMF a ajouté : " j'aimerais avoir bien compris qu'il n'y aucun effort en 2018 et qu'après, tout le monde se mettra autour de la table ", c'est parce qu'il veut pouvoir analyser les conséquences réelles de ces treize milliards d'économies. Vont-elles impacter la croissance parce que les collectivités n'auront plus les moyens d'investir dans les travaux publics ?

L'augmentation du nombre de fonctionnaires territoriaux était-elle uniquement destinée à l'amélioration des services publics au service de la population qui augmente dans les centres urbains, comme le prétend Jean-Luc Moudenc, le maire de Toulouse? On a peine à le croire ..."Vos problèmes sont les miens, mais croyez bien que les miens sont aussi un peu les vôtres", a déclaré Emmanuel Macron en concluant son propos. Le cadre est contraint, celui de la dépense publique, est contraint mais le chef de l'État laisse le débat ouvert. Les élus procèdent du suffrage universel, à l'inverse du Chef d'Etat Major des Armées qui a été nommé. Mais dans les deux cas, se pose la question de la confiance. Entre Pierre de Villiers et Emmanuel Macron, elle est durement mise à l'épreuve, voire brisée. Avec les élus locaux on en est pour l'heure encore au stade de la méfiance.